

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 76 (1947)

Heft: 8-9

Rubrik: Question mise à l'étude par la S.F.E. pour sa prochaine réunion en 1948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Question mise à l'étude par la S.F.E.

pour sa prochaine réunion en 1948

Sujet : Tâches complémentaires de l'Ecole

Le sujet ne comportera sans doute pas toutes les tâches possibles. Il s'agira d'examiner particulièrement deux d'entre elles :

- I. Comment les vacances peuvent-elles être un complément de l'Ecole ?
- II. Comment le maître peut-il collaborer pratiquement avec les organes officiels et les parents dans le choix du métier ?

PREMIÈRE QUESTION

Entre le jeu et le travail, entre l'activité libre et l'activité imposée, il existe une forme intelligente d'activité qui procède de l'une et de l'autre et qui les relie.

1. *Comment l'école peut-elle préparer ses élèves à l'activité libre des vacances et développer la personnalité?*

en les entraînant à l'observation de la nature, des faits, des choses, etc. ;
en leur donnant des directives utiles et des conseils pratiques pour les promenades et les excursions, etc.

2. *Comment se présentent les vacances pour les élèves de la campagne et ceux de la ville? Différences :* le travail des champs et l'aide aux parents. — Camps de vacances, etc.

3. *Comment les vacances peuvent-elles être le temps de la découverte?*
Comment favoriser au maximum les rencontres entre l'enfant et la nature ?
C'est dans le milieu local surtout que se feront les observations de l'enfant.

4. *Ce que sont les vrais, les profitables devoirs de vacances?*
Un travail concret qui sert de but à la pensée enfantine. — Pas de livre.
Les vacances doivent enrichir l'âme de l'enfant.
Elles doivent lui apprendre :

- à réfléchir ;
- à observer ;
- à respecter la nature, les arbres, les fleurs, etc. ;
- à charmer ses loisirs en établissant des collections diverses, etc. ;
- à étudier une région, un village, une rivière, etc.

5. *Les vacances rendront l'enfant heureux en lui apprenant à jouir du monde, à s'entraîner au travail joyeux.*

Ce que l'enfant doit être pour être heureux pendant les vacances ?

- simple, mais propre ;
- poli et serviable ;
- curieux, mais discret ;

audacieux, mais prudent ;
endurant et persévérant ;
mais surtout observateur.

6. *L'épanouissement des forces physiques et la pratique des sports pendant les vacances* : bicyclette, natation, football, etc.

7. *Les observations* :

Ce que l'enfant doit observer en promenade : les maisons, les gens, les bêtes, les plantes, les forêts, les rivières, etc.

Comment grouper les observations ? album de photographies, cartes postales, cahier de dessins, herbier, cartes ou plans dessinés, etc.

DEUXIÈME QUESTION

1. *Comment établir la collaboration du maître avec les parents dans la question du choix du métier ?*

2. *Comment établir pratiquement cette collaboration avec les organes officiels d'orientation professionnelle ?*

Noter chaque année les caractéristiques d'intelligence et de caractère des élèves (institution dans les classes d'une fiche psychologique suivant l'écopier durant toute sa scolarité comme le livret scolaire).

Remplir consciencieusement la fiche d'orientation professionnelle que nous connaissons et destinée au Conseiller de profession de district.

Se prêter à l'organisation d'examens psychotechniques collectifs dans la classe (au moins pour la dernière année d'école) par le Conseiller de profession de district.

Encourager les élèves indécis à se présenter au Conseiller de profession.

Attirer l'attention du Conseiller de profession sur les cas particuliers nécessitant un examen spécial.

S'adresser à des œuvres philanthropiques, comme *Pro Infirmis*, pour les handicapés physiquement ou intellectuellement.

Retenir à la campagne les jeunes gens qui pourraient y rester, etc.

N. B. — Voyez-vous d'autres moyens pratiques de collaborer au choix du métier, et lesquels ?

Conclusions. Synthétiser le tout en précisant bien les idées générales du rapport. Mettre en vedette les *points essentiels et surtout pratiques*.

Ces deux questions s'adressent à tous les membres du corps enseignant. Les institutrices seront donc appelées à traiter le sujet suivant leur point de vue particulier. On peut ne traiter qu'une partie des questions : celle pour laquelle on se sent le mieux préparé.

Les travaux individuels seront à adresser au rapporteur d'arrondissement pour le 1^{er} décembre 1947 et les rapports d'arrondissement seront remis au rapporteur cantonal pour le 15 janvier 1948.

Le Comité de la S. F. E.